Envoyé en préfecture le 08/01/2021
Reçu en préfecture le 08/01/2021
Affiché le
ID : 057-215700766-20210102-2021_538-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 02 janvier 2021

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	12

L'an deux mille vingt et un, le 02 janvier, à 11 heures , le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au Foyer, sous la présidence de Monsieur Phillipe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	IMMER Alain	MENEGHIN Gaël
MARQUET Bénédicte	THILL Céline	VIEIRA Christophe
PEREIRA Julien	VALANCE Bénédicte	REUTER Olivier
OGER Isabelle	WALLERICH Alain	SIVEC Jean

LISTE DES ABSENTS :

DEBAILLEUL Delphine	GUINDT Philippe	BRUN Jérôme

Le Secrétariat est assuré par Monsieur MENEGHIN Gaël

Objet : 2021 – 538 Création d'emploi Adjoint Administratif Territorial

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 Janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi , la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Compte tenu de la démission de la secrétaire de mairie, Madame Favre Claire qui sera effective le 31 janvier 2021, et de la nécessité d'étabir la gestion du secrétariat de la mairie de Beyren-lès-Sierck, il convient de créer un emploi.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée la création d'un emploi d'Adjoint Administratif à temps non complet, soit 20/35ème pour effectuer les missions liées aux fonctions de secrétaire de mairie à compter du 1er janvier 2021, compte tenu des difficultés liées à la Covid du caractère non ouvré du 1er janvier.
Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière Administrative, au grade d'Adjoint Administratif.

Envoyé en préfecture le 08/01/2021
Reçu en préfecture le 08/01/2021
Affiché le
ID : 057-215700766-20210102-2021_538-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 02 janvier 2021

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1er janvier 2021

SERVICE					
FILIERE	**CADRE D'EMPLOI**	**GRADE**	**ANCIEN EFFECTIF** (NOMBRE)	**NOUVEL EFFECTIF** (NOMBRE)	**DUREE HEBDOMADAIRE**
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif principal de 2ème classe	1	1	20 HEURES
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif	O	1	20 HEURES

Si l'emploi ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées par l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'Adjoint adlinistratif sur la base du 6ème échelon, indice brut 363.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Considérant le tableau des emplois ;
Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint adlmnistratif, en raison de la nécessité d'établir la gestion du secrétariat de la mairie de Beyren-lès Sierck ;

DECIDE d'adopter à l'unanimité des membres présents la proposition de Monsieur le Maire,
DECIDE d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposés,
PREVOIT d'inscrire au budget de l'année 2021 les crédits correspondants.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.
Beyren-lès-Sierck, le 02/01/2021
Le Maire :
Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 05/01/2021

Le Maire,

MAIRIE de BEYREN-les-SIERCK (Moselle)

MAIRIE de BEYREN-les-SIERCK (Moselle)